

Matières à TD en L3

Par **Etudiant1997**, le **26/08/2017** à **15:09**

Bonjour, je suis actuellement en L3 de droit et je réfléchis depuis un certain temps aux matières que je vais prendre en TD mais j'ai encore beaucoup d'hésitations. Ce qui me déstabilise un peu dans la L3 de ma fac, c'est qu'il n'y a pas de parcours droit public ou droit privé qui impose des options limitées, le choix des matières est totalement libre. Je veux faire du droit privé mais le problème est que je ne sais pas encore quelle branche m'intéresse le plus : pour l'instant je suis très intéressé par le droit des affaires mais j'aime aussi le droit des contrats et je n'ai pas encore découvert de manière approfondie certaines matières comme droit du travail. J'ai donc pensé à faire un parcours L3 assez mixte et j'aimerais avoir des avis pour savoir si mes choix ne sont pas trop incohérents voire incompatibles.

Voici ce que propose ma fac :

3ème ANNEE - Semestre 5

UE Enseignements fondamentaux - (15 ects)

2 matières au choix avec TD (4.5 ects) et 2 matières au choix sans TD (3 ects) :

- *Droit civil régime général des obligations*
- **[s]Droit commun des sociétés[/s]**
- *[s]Droit de l'Union Européenne[/s]*
- **Droit du travail**
- Droit international public : les sujets

3ème ANNEE - Semestre 6

UE Enseignements fondamentaux - (15 ects)

2 matières au choix avec TD (4.5 ects) et 2 matières au choix sans TD (3 ects) :

- **[s]Droit civil : contrats spéciaux[/s]**
- Droit des libertés fondamentales
- **Droit fiscal**
- *Droit pénal spécial*
- *[s]Protection sociale[/s]*

Premièrement, que ce soit en TD ou en CM, je ne compte pas prendre droit international public (S1) et libertés fondamentales (S2). Les matières que je suis sûr de prendre en TD sont le droit commun des sociétés (S1) et le droit des contrats spéciaux (S2). Puis je vais prendre droit de l'UE (S1) et protection sociale (S2) en matières mineures. Là où je suis moins sûr de moi c'est pour les seconds choix de matières à TD : pour le S2 j'avais plus pensé par rapport au droit des affaires à prendre droit fiscal en TD (et donc droit pénal en mineure) mais ça semble assez tourné vers le droit public, pas le droit fiscal des affaires. Pour le S1, je me

sens plus intéressé par prendre droit du travail en TD mais j'ai peur que le droit des obligations que je compte prendre en mineure soit une matière fondamentale dans plusieurs masters et que ce soit incohérent avec le fait que je choisisse du droit civil (contrats spéciaux) au S2.

Pour résumer : mes choix TD en gras, mes choix de mineures en italique et mes choix certains en souligné

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/08/2017** à **07:21**

Bonjour

[citation] Pour le S1, je me sens plus intéressé par prendre droit du travail en TD mais j'ai peur que le droit des obligations que je compte prendre en mineure soit une matière fondamentale dans plusieurs masters et que ce soit incohérent avec le fait que je choisisse du droit civil (contrats spéciaux) au S2. [/citation]

Vous avez tout dit ! Vous devez impérativement suivre les deux matières de droit civil à TD.

Après pour la seconde matière, je pense qu'il est mieux de prendre droit commun des sociétés (S1) et droit fiscal (S2) car ses matières vous permettront de prétendre à des masters différents (affaire, fiscalité, patrimoine, ...)

Enfin, si vous êtes intéressé par le métier d'avocat, je vous conseille fortement de suivre le cours de libertés fondamentales. Cette matière est rangée dans le droit public mais elle intéresse aussi les privatistes. D'ailleurs c'est bien le juge judiciaire qui est le garant des libertés individuelles. Ainsi dans ma fac, le M2 libertés publiques et protection des droits fondamentaux est un M2 dit « mixte » ouvert aux publicistes comme aux privatistes.

Par **youpila**, le **27/08/2017** à **13:26**

Bonjour,

Je rejoins totalement Isidore.

Les libertés fondamentales vous seront très utiles si vous envisagez de devenir magistrat ou avocat (matière à très fort coefficient au Grand oral du crfpa et également présente au concours de l'ENM).

Ne vous torturez pas trop avec les choix de matières, vous ne vous fermerez pas de portes en master parce que vous avez choisi une matière en TD plutôt qu'une autre.

à titre indicatif, j'avais fait ces choix là en L3 :

S5

matières à TD :

RGO

droit social (relations individuelles)

matières sans TD :

droit privé des biens

droit administratif des biens

droit international public

S6

matières à TD :

droit des sociétés

droit social (relations collectives)

matières sans TD :

libertés fondamentales

droit pénal spécial

contrats spéciaux

droit de l'UE

J'ai poursuivi sur un M1 droit privé général et un M2 droit fiscal.

Rétrospectivement, prendre le régime général des obligations en TD ne m'a pas paru indispensable (le suivre uniquement en mineur m'aurait suffi), pareil pour le social.

A contrario, je n'ai pas consacré beaucoup de temps aux libertés fondamentales en L3 et je m'en suis mordu les doigts qu'en j'ai préparé le CRFPA (je suis repartie de zéro dans la matière dont je n'avais rien retenu des enseignements de L3).

Par **Etudiant1997**, le **28/08/2017** à **12:57**

Bonjour, je vous remercie pour vos réponses. Je compte plus devenir juriste d'entreprise qu'avocat mais je ne savais pas que le droit des libertés fondamentales intéressait aussi les privatisés, le résumé du programme me faisait plus penser au droit constitutionnel que j'avais en L1. Je suis plus éclairé sur cette matière maintenant.

Je vais aussi réfléchir à faire ou non RGO en TD à la place du droit du travail : en regardant les fiches, le droit du travail m'intéresse beaucoup plus mais je ne le prendrais pas en majeure si c'est incohérent.

En fait ce qui m'intéresse le plus c'est les masters en droit des affaires, j'ai adoré l'initiation au droit de l'entreprise / commercial en L2. La seule chose qui me retient c'est le droit fiscal qui est une matière fondamentale de cette branche (même si je ne compte pas me spécialiser là-dedans) et que je redoute. Je ne sais pas si le niveau en maths en L3 est élevé mais en tout cas pour le Master je m'inquiète un peu : j'ai arrêté les maths en première il y a 4 ans puisque j'ai fait un bac L après et j'avais un très mauvais niveau sauf peut être pour les calculs avec pourcentages dont je ne me souviens plus.

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/08/2017** à **14:29**

Bonjour

[citation] Je ne sais pas si le niveau en maths en L3 est élevé mais en tout cas pour le Master je m'inquiète un peu [/citation]

Ne vous inquiétez pas, on reste dans les opérations de base (addition, soustraction, multiplication, division) et puis vous avez droit à une calculatrice. Je suis également fâché avec les maths et pourtant en M2 Droit des affaires, j'ai eu une excellente note en analyse financière où les calculs sont plus compliqués qu'en droit fiscal (mais je précise que ce n'est pas la mort non plus).

Si vous souhaitez faire M2 droit des affaires voici ce que je vous conseille

S5 : RGO + société en TD. Droit du travail et Droit de l'UE en mineure

S6 : contrat spéciaux et fiscal à TD. En mineure protection sociale et libertés fondamentales (dés fois que vous soyez finalement attiré par le métier d'avocat)